

**DIRECTION DES CONVENTIONS
PÔLE DE SAINT-DIÉ DES VOSGES
DEPARTEMENT LICENCES ET CERTIFICATS**

Téléphone : 03.29.42.20.68
Fax : 03.29.42.20.50

Référence : ANFR/DC/DLC 14.2 n° 2015-0217618
Affaire suivie par : Sylvie GILLOT -Tél. : 03 29 42 20 68
Mme, M. CLUB NAUTIQUE MARINE
Courriel : secretariat@toulon.clubnautiquemarine.fr
Copie Courriel : commercial@euro-voiles.com

Saint-Dié des Vosges, le **24 juillet 2015**

Madame, Monsieur,

L'Agence nationale des fréquences vous communique ci-dessous le MMSI attribué au navire **EPSILON**, immatriculé **TL F33437V** :

MMSI : 227 388 270

Le MMSI (Maritime Mobile Service Identity) est un code numérique de 9 chiffres utilisé pour coder les équipements radioélectriques (VHF ou BLU ASN, balise Cospas Sarsat, Inmarsat, ...). Nous vous recommandons de vous rapprocher de votre installateur, revendeur ou fabricant afin de vous assurer que vos équipements sont bien codés avec le MMSI ci-dessus attribué uniquement au navire **EPSILON**.

Grâce au MMSI **227 388 270**, les organismes de sauvetage pourront identifier votre navire immatriculé **TL F33437V**, sous réserve que ce code soit correctement programmé sur le (ou les) équipement(s) radioélectrique(s) concerné(s).

Pour favoriser votre identification en cas d'appel de détresse en mer et permettre la coordination des opérations de secours et de sauvetage, des données nominatives vous concernant peuvent être communiquées aux centres de secours, CROSS et CNES, excepté si vous exprimez explicitement votre désaccord par courrier.

C'est pourquoi tout transfert de matériel et toute modification administrative, doivent être signalés dans les plus brefs délais à l'Agence nationale des fréquences pour permettre la réactualisation des données auprès des organismes de secours.

L'indicatif d'appel attribué est : **FAD3856**.

Votre dossier nous est parvenu :

- Complet, la licence vous est envoyée par voie postale.
- Par Fax, la licence vous sera envoyée après réception par poste du dossier original signé.

Meilleures salutations.

Pour le Responsable de Département,
Sylvie GILLOT